

## A voir

L'itinéraire nous promène sur le versant ouest du coteau, très peu connu car aucune route goudronnée ne le parcourt. Nous longeons la Dranse à travers une forêt de feuillus assez sauvage pour déboucher aux "Vignes de Pont", appelé ainsi car au Moyen-âge il y avait là un pont sur la rivière avec quelques maisons, une léproserie et une chapelle. Ce hameau emporté plusieurs fois par les crues du torrent, fut reconstruit à quelques distances de là pour devenir MARIN.

En marchant, retournons-nous en montant le long des treilles sur les deux courbes majestueuses du cours d'eau, avec au delà Thonon très proche.

Quittons la vigne pour une longue traversée, assez pentue, dans le talus, qui surplombe la vallée qui mène à Morzine. Marchons lentement dans les buis et les pins sur un sol de graviers et de poudingues, laissons-nous surprendre par le climat assez "méridional" et la végétation très variée.

En sortant de la forêt, nous voici en lisière du plateau agricole, prés et vaches sont devant nous. Au loin se dresse la "Dent d'Oche". Ce n'est qu'un court passage, nous replongeons en forêt, dans une ambiance très intimiste, vers le ruisseau du Maravant, où se trouvent quelques énigmatiques ruines des Moulins du temps jadis. Remontons par le sentier très pentu pour ressurgir à nouveau sur le plateau et retournons, en profitant de la vue sur Lac, vers les maisons et la civilisation de notre point de départ. N'oublions pas à Marin, qu'une halte est possible à l'Auberge ou dans l'une des Caves du village.

La boucle des vignes, c'est une succession de séquences paysagères très contrastées. Préservé de toute construction, nous évoluons dans un environnement de vignes et de vergers, de forêt aux essences variées, de champs et de cultures. Aux portes de Thonon et pourtant si sauvage et si isolé, que vous pourrez voir s'envoler vos préoccupations comme merles sous les pins. Allez-y un jour de bise, elle ne souffle pas sur le chemin.



### TROENE COMMUN (*Ligustrum vulgare*)

#### Petite histoire :

*Les rameaux souples de l'arbre ont donné le nom latin de Ligustrum qui veut dire lier, attacher.*

#### Caractères distinctifs :

- c'est un arbuste de 2 à 3 m.
- ses feuilles sont vert foncé, ovales, un peu coriaces et restent tout l'hiver sur les branches.
- ses fleurs sont blanches et en grappes ressemblant à celle du lilas et dégagent une odeur forte.
- ses fruits sont des baies noires à pulpe rougeâtre, elles sont toxiques.
- le bois du troène, ses feuilles, fleurs, fruits écrasés exhalent une odeur lourde.

**Itinéraires proposé par l'Association Lou Vionnets  
pour la mise en valeur des itinéraires de randonnée  
dans le Pays d'Evian et ses environs.**

**Edition 2009**

**Edité grâce au soutien de la Communauté de Communes du Pays d'Evian.**

**Infographie**

**Association Lou Vionnets, Service Parcs, Jardins et  
Cadre de Vie de la ville d'Evian-les-Bains.**

**Cartographie : Jean-Christian Samard, Le Dauphiné Libéré.**

Communauté de communes du Pays d'Evian



Destination  
"Pays  
d'Evian"

## Boucle des Vignes

Commune de Marin

# Descriptif de l'itinéraire

1 - Depuis le parking du Larry, suivre le chemin qui longe la Dranse (sans se préoccuper des différentes bifurcations) direction «Vignes de Pont».

Remonter en longeant la vigne, emprunter le chemin d'exploitation jusqu'au chemin large en amont (soutènement en muret de pierres).

2 - Remonter celui-ci sur quelques mètres et bifurquer tout de suite par le sentier sur la droite qui monte à la lisière de la prairie et pénètre en sous bois. Il traverse une forêt de buis et de pins. Après le pylône électrique, suivre la direction «Bois de pins» en restant sur le sentier principal (les balises aident à parcourir ce réseau de nombreux sentiers), puis la direction «Moulins du Maravant». Le sentier débouche dans le virage d'un beau chemin large qu'il faut descendre et le quitter au virage suivant pour un sentier sur le côté gauche. Celui-ci se faufile dans les pins pour remonter sur les bords du plateau. Continuer à droite en longeant les prairies. Le sentier redescend en lacets pour rejoindre les bords du Maravant et les ruines des moulins.

Remonter le sentier en lacets qui conduit au bord du plateau (direction «Cornellaz»), traverser celui-ci tout droit pour rejoindre la petite route.

3 - Suivre l'itinéraire du « Littoral du Léman », non pas direction «Champanges», mais direction «Marinel» (à gauche). A Cornellaz, juste avant la ferme suivre la piste à gauche. A Chullien, ne pas rentrer dans le village mais descendre tout droit. A Cutlaz continuer sur la piste principale qui tourne vers la droite et dans le virage suivant quitter la piste pour prendre, tout droit, un sentier qui descend dans la forêt (direction Fiogey). Faire attention : arrivé près d'une vigne il faut la rejoindre et suivre le sentier qui la longe. Au sommet, la piste redescend à droite. Poursuivre par le chemin des Fourches et avant le transformateur tourner à gauche.

Arrivé sur une piste la prendre à gauche, (en allant vers la droite vous rejoindriez Marinel avec son auberge et ses caves). Celle-ci accède à un secteur de vignes. Un ravissant muret borde le bord de la route. Après être passés sous une ligne moyenne tension on rejoint une piste. Suivre cette dernière vers la droite jusqu'au lieu-dit «les Millioches».

4 - Prendre le chemin sur la gauche après le gros noyer. Il longe une vigne puis devient un sentier qui pénètre dans la forêt parsemée de buis. En bas de la descente, il débouche sur le large chemin qui longe la Dranse. En allant à droite on retrouve le point de départ.



- Départ: du Parking du Larry
- Dénivelé: 300 m.
- Durée: 3 h.
- Balisage **bleu**
- Carte IGN 1/25 000: Top 25 N° 3428 ET, Thonon
- Difficulté : accessible à tous

Vous venez de parcourir cet itinéraire et vous avez remarqué un problème concernant le balisage ou l'état du sentier, aidez nous en nous faisant parvenir vos remarques par courriel ou grâce au questionnaire sur le site de l'association : Lou Vionnets  
site : <http://louvionnets.free.fr>  
courriel : [louvionnets@free.fr](mailto:louvionnets@free.fr)

- LEGENDE**
- Départ
  - Patrimoine bâti
  - Eléments naturels remarquables
  - Points de vue

